



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ

Séance du mercredi 6 octobre 2021

Sous la présidence de M. le Doyen Julien Bourdoiseau

### CONSEIL PLÉNIER

#### Elus collège des professeurs et personnels assimilés

**Présents** : M. Patrice Mélé - Mme Olivia Sabard -

**Excusés** : M. Alain Bousquet - Mme Patricia Brillet-Coutelle - M. Alexandre Deroche - Mme Marie Dugué - Mme Véronique des Garets - M. Pascal Favard - M. Pierre-Yves Monjal

#### Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés

**Présents** : Mme Élise Bonneveux - M. Julien Bourdoiseau - M. Mickaël David - Mme Évelyne Gauché - Mme Marie-Laure Gély - M. Yann Kossi - Mme Charlotte Leforestier - M. Martin Oudin - Mme Julie Scholler

**Excusés** : M. Audric Vitiello

#### Elus collège des BIATSS

**Présents** : Mme Nadège Asselin - M. Xavier Houiller

**Excusés** : Mme Aurore Avril

#### Elus étudiants :

**Présents** : M. Nathan Benadiba - Mme Ornella Dias - Mme Mathilde Farge-Bonnet-Mizzi - Mme Agathe Follet - M. Mathis Level - M. Hugo Maussion-Venzac - M. Thomas Multon - M. Louis Ormillien - Mme Tiphaine Ratte - M. Pierre-Antoine Torquet

**Excusés** : M. Alexandre Bofwa-Mbuyi - Mme Victoire Le Goac

#### Personnalités extérieures :

**Présents** : M. Florian Hemme - M. Alain Homps - M. Jean-Yves Leterme -

**Excusés** : Mme Florence Alary - Mme Catherine de Colbert - M. Franck Gagnaire - Mme Audrey Rousselet - Mme Isabelle Soirat

#### Membres siégeant au conseil de faculté à titre consultatif

**Présents** : M. Éric Blin - Mme Annabelle Hulin - M. Benjamin Lavergne - M. Daniel Mirza - M. Pierre Mouzet - Mme Federica Oudin - M. Kevin Parthenay - M. Arnaud Rivière - M. Didier Sabourault -

**Excusés** : néant

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du conseil du 3 juin 2021
2. Informations générales
  - a. Point sur la rentrée 2021-2022
  - b. Erasmus
  - c. Campagne de recrutement
    - Enseignants-chercheurs
    - Personnels administratifs

3. Modification des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) – soumis au vote
  - a. Neutralisation des MCI en L1 (« working in America »)
  - b. Neutralisation des MCI en L2 (« international criminal law »)
  - c. Modification du type d'examen en L3 parcours droit et sciences politiques (semestre 6 / module 2 / questions de politique internationale)
4. Présentation du DU « qualité de vie au travail et inclusion » - soumis au vote
5. Congrès de la faculté
6. Questions diverses

\*\*\*

## 1. Approbation du PV précédent (vote)

En l'absence de remarques ou demandes de modification, le procès-verbal du conseil de faculté du 03/06/2021 est porté au vote. **Il est approuvé à l'unanimité.**

## 2. Informations générales

### 1. Point sur la rentrée

Malgré l'amélioration des conditions d'accueil et l'assouplissement des mesures sanitaires pour la rentrée 2021-2022, le retour à la normale n'est pas encore d'actualité.

On a pu constater dans les halls des bâtiments ou dans les salles ou amphis un certain relâchement en particulier sur le port du masque. Rappelons l'importance de respecter les consignes sanitaires de sécurité.

En ce qui concerne les manifestations ou réunions, un certain nombre de consignes spécifiques doivent être respectées. Celles-ci ont été transmises aux différentes associations étudiantes ainsi qu'aux enseignants pour leur information.

Les effectifs sont en légère baisse cette année (-264 étudiants). Il reste que la faculté demeure en sur-occupation. Le recrutement de nombreux chargés de travaux dirigés est d'ailleurs une épreuve pour les présidents de sections.

### 2. Erasmus

Nous avons appris tardivement, vers le 15/09, que la Commission européenne avait décidé de diminuer drastiquement le budget dédié aux missions Erasmus. L'Université de Tours fait partie des 5 établissements particulièrement concernés avec une baisse de 51% de la dotation.

L'annonce a été faite alors que la plupart des étudiants étaient déjà partis à l'étranger, ce qui a suscité de l'inquiétude parmi ceux dont la situation financière était la plus précaire. Un système d'aide aux étudiants en difficulté a été rapidement mis en place en faisant appel à des fonds sociaux et la situation s'est stabilisée. Il est envisagé par ailleurs d'utiliser des fonds de détachement d'enseignants non pourvus pendant la crise COVID de l'année dernière.

À l'expérience, l'annonce n'a eu que peu de conséquences sur les demandes Erasmus pour le 2<sup>me</sup> semestre. Toutes les situations particulières sont en cours de traitement à la Direction des relations internationales.

### 3. Campagne de recrutement

Nous devons reconnaître que le ministère, par la voie du rectorat et de l'Université, a répondu à un certain nombre de nos demandes sur la période 2021-2022 :

- Promotion de nombreux enseignants-chercheurs
- CDisation de 2 BIATSS et 1 accès à concours
- Création de postes de maître de conférences (MCF)

Il reste que le nombre d'étudiants est croissant (+80% en 20 ans / 8500 demandes cette année en master pour 500 places) sans augmentation proportionnelle des personnels. Malgré une écoute attentive des services de l'Université, nous restons en sous-encadrement notoire.

M. Maussion-Venzac demande combien de postes devraient être pourvus pour bien faire. M. Cayrol, qui est président de la section de droit privé et d'histoire du droit, répond que pour la seule section 01, 7 postes de chargés de TD seraient nécessaires en droit privé sans parler des cours magistraux.

Pour la rentrée 2022-2023, nous avons pu obtenir (en résumé) :

- 1 poste de maître de conférences en droit privé
- 1 poste de professeur des universités en économie
- À l'IAE, le remplacement du Responsable administratif qui a été muté à la rentrée 2021-2022 ainsi qu'un poste d'agent de catégorie B
- Au pôle master, un poste de catégorie A à la scolarité Master et un poste d'agent de catégorie C.

### 4. Evaluation de l'offre de formation

Le classement Eduniversal 2021 indique que 86% des étudiants se disent satisfaits de leur faculté (pendant la crise COVID) et que 80% ne changeraient pas d'orientation.

### **3. Modification des M3C (vote)**

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences figurent dans les maquettes mais peuvent être modifiées à la marge en fonction du contexte (par ex. la crise COVID).

Les modifications nécessaires des M3C doivent être votées par le conseil de faculté avant validation par la CFVU (commission de la formation et de la vie étudiante) pour être entérinées.

- a. Neutralisation des MCI en L1 (« working in America »)
- b. Neutralisation des MCI en L2 (« international criminal law »)  
Aucun enseignant n'est disponible cette année pour assurer cet enseignement en anglais. En conséquence il est suspendu. Les étudiants seront donc évalués sur 2 matières au lieu de 3 en module 3.
- c. Modification du type d'examen en L3 parcours droit et sciences politiques (semestre 6 / module 2 / questions de politique internationale)  
Cette modification du type d'examen (contrôle continu au lieu de terminal) est un souhait de l'enseignant. L'équipe décanale, qui a été consultée, n'a relevé aucun inconvénient à cette modification.

Une étudiante demande si la modification du type d'examen risque d'avoir une incidence sur le master. Mme Sabard indique qu'il s'agit simplement d'une modalité d'évaluation et qu'aucune conséquence n'est à craindre.

**La modification des M3C est portée au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.**

### **4. Présentation du DU « qualité de vie au travail et inclusion » (vote)**

Ce diplôme est une création portée par Mesdames Hulin et Ventolini, en partenariat étroit avec l'ARACT Centre Val de Loire (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail).

Cette association, dont la responsable siège au conseil de l'IAE, possède une expertise reconnue sur le territoire. L'équipe pédagogique sera pluridisciplinaire et s'appuiera sur des recherches conduites par le laboratoire Vallorem. Il ne s'agit pas d'une formation spécifique destinée aux spécialistes des ressources humaines ; elle s'adresse à tout manager (Bac+2 ou équivalent). Elle devrait démarrer en février/mars 2022 avec pour objectif d'intégrer 14 stagiaires pour un tarif individuel de 2470 €. Enfin, elle est adaptée à la formation continue et contribuera à étoffer l'offre dans ce domaine.

**La création du diplôme universitaire « qualité de vie au travail et inclusion » est portée au vote. Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

## 5. Congrès de la faculté

Il s'agit de commencer à réfléchir, sans précipitation, non pas à l'offre de formation elle-même, qui est très technique, mais aux métiers de l'enseignement. Les axes retenus seront traités dans le cadre d'ateliers thématiques :

- 1) « Le temps de l'enseignement » (horaires, durées, rythmes, travaux dirigés, etc.) ;
- 2) « Adaptation de la pédagogie aux nouvelles générations » (concentration, prise de notes informatique, réseaux sociaux, etc.) ;
- 3) « Adaptation de la formation en fonction des niveaux » ;
- 4) « Parcours individualisés » (modules, options, sport, handicap, VAE etc.) ;
- 5) « Formation initiale, stages/formation continue/formation en apprentissage / diversification des parcours » ;
- 6) « Modalités de l'évaluation » ;
- 7) « L'articulation formation/recherche » (masters, notre temps pour la recherche, etc.) ;
- 8) « International ».

Après ce temps de réflexion, le conseil de faculté ainsi que les personnels administratifs et les étudiants seront consultés sur leur expérience et leur vision afin d'arriver à une synthèse qui sera transmise aux services centraux de l'université dans le but d'alimenter sa future lettre de cadrage.

En résumé la réflexion autour de l'offre de formation se réalisera en trois temps :

1. Congrès de la faculté (équipe enseignante) => propositions
2. Equipe décanale => lignes directrices
3. Comité stratégique / comités de pilotage (équipe enseignante avec consultation des personnels administratifs et des étudiants) => travail sur la réforme des maquettes

M. Homps prend la parole pour déclarer que cette initiative lui semble très innovante pour amener l'institution publique à mieux s'adapter au monde du travail que les étudiants intégreront par la suite.

## 6. Questions diverses

- Est posée par une étudiante la question de la mise à disposition de podcasts sur céléne afin de permettre à certains étudiants de suivre les cours magistraux à distance lorsque l'horaire n'est pas compatible avec un train etc. Monsieur le Doyen répond que l'idée est bonne mais que cela relève des responsabilités individuelles de chacun des professeurs.
- IAE : Monsieur le Doyen informe le conseil de faculté de l'évolution du projet de développement de l'IAE adopté par le conseil de faculté en séance du 26/11/2020.  
Ce projet passera par une autonomisation sous forme d'école interne avec un statut similaire à celui de Polytech, permettant ainsi de se positionner et de soutenir la concurrence face aux écoles privées de management présentes sur le territoire.  
Monsieur Rivière prend la parole pour ajouter qu'en effet l'IAE a 3 défis à relever :
  - o Positionner l'IAE dans un contexte dynamique où d'autres écoles (privées) viennent s'installer dans le même quartier des 2 lions => mettre en avant l'offre publique de formation en gestion qu'offre l'IAE.
  - o Conforter un réseau de relations socio-économiques bien ancrées sur le territoire => l'entretenir et le développer en particulier avec la formation continue (taxe d'apprentissage).

Par ailleurs, l'appartenance au réseau IAE, fort de 36 écoles, ne peut perdurer qu'avec l'autonomisation et le label IAE sera un atout important d'attractivité.

- Développer les relations internationales. L'accès à des certifications internationales ne sont possibles que si l'IAE possède un statut autonome.

Le projet est en bonne voie et engendrera une réorganisation des services via une convention pluriannuelle de gestion avec des fonctions support partagées avec la faculté que seraient les services RH, finances, international, sous la responsabilité du Responsable administratif de la faculté de droit, d'économie et des sciences sociales. Les statuts de la faculté devront être revus et adaptés à cette nouvelle organisation. De même les fiches de poste de certains personnels seront revues pour prendre en compte leurs activités sur deux composantes.

Monsieur Mélé demande si l'IAE serait amenée à être une entité totalement indépendante à terme. Monsieur Rivière indique que le lien avec l'université est un atout pour l'IAE qui bénéficie d'activités de recherche en plus de l'enseignement pur.

Un étudiant s'inquiète des problèmes de locaux déjà existants si l'IAE doit faire face à une augmentation de ses effectifs étudiants. Monsieur Rivière répond que dans un premier temps le changement ne sera pas significatif dans les faits. Il s'agit surtout d'une évolution dite technique.

- Les étudiants élus « bougetafac » souhaitent attirer l'attention du conseil de faculté sur leur proposition de « conseil des usagers » destinée à mettre en place des délégués de promotion au sein de chaque division afin que tous les étudiants soient représentés auprès des instances élues. Monsieur le Doyen les encourage et les félicite pour cette initiative. Il rappelle que c'est une action impulsée par la Présidence de l'Université. Les étudiants élus « UNI » prennent ensuite la parole pour demander que cette initiative soit ouverte et en lien avec les autres associations étudiantes.
- Monsieur le Doyen fait le point des différentes manifestations à venir à la faculté. Les plus récentes dans le temps : la leçon inaugurale du 7 octobre donnée par M. Pierre Rosanvallon puis le 9 octobre un colloque sur les 40 ans de l'abolition de la peine de mort, attestant tout l'intérêt retrouvé pour les conférences proposées par la composante.
- Monsieur le Bâtonnier remercie à cette occasion Monsieur le Doyen et la faculté pour leur accueil et l'accès aux locaux pour l'organisation de réunions et formations du barreau.
- Monsieur Lavergne donne quelques informations sur les actions de communication, après que Monsieur le Doyen a félicité toutes les personnes qui travaillent sur ce sujet.
  - Le site a été totalement revu pour une consultation plus pratique et mis en ligne en juillet 2021 grâce à l'aide de l'apprentie en communication Clara Pinel. Une nouvelle apprentie sera chargée cette année de travailler sur le livret de l'étudiant et sur l'intranet. Une page instagram va être ouverte très prochainement afin d'être au plus près des usagers.
  - Une étudiante demande s'il sera possible de diffuser sur cette page des initiatives étudiantes à partager. Monsieur Lavergne répond que la page instagram créée restera la page institutionnelle de la faculté.
  - Pour toute demande ou remarque, il conviendra d'adresser un mail à Monsieur Blin, assesseur à la vie étudiante ou bien à Monsieur Lavergne via l'adresse [communication.dess@univ-tours.fr](mailto:communication.dess@univ-tours.fr)

\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**